



Chapitre 1 : Habitats naturels

Etat des lieux des connaissances

1. Présentation générale

Nous nous attachons ici à décrire les « habitats naturels », c'est-à-dire les **milieux où les espèces sauvages évoluent**.

Les « habitats » désignent des entités géographiques qui se caractérisent par leur végétation, leur climat, leur exposition, leur altitude, leur géologie (sous-sol), leur pédologie, et par les activités humaines qui s'y déroulent.

On les caractérise :

- par la description des associations végétales qui les composent et des caractères géographiques cités,
- par leur cartographie,

Ces 2 éléments étant codifiés dans le domaine scientifique de l'écologie.

Certains « habitats » sont reconnus comme **rares** et **patrimoniaux** (habitats d'intérêt communautaire), d'autres sont particulièrement importants pour leur **fonctionnalité** (habitats d'espèces, habitats de zones humides).

Nous faisons ici le point sur les connaissances en matière d'habitats naturels sur l'agglomération.

2. L'état des connaissances

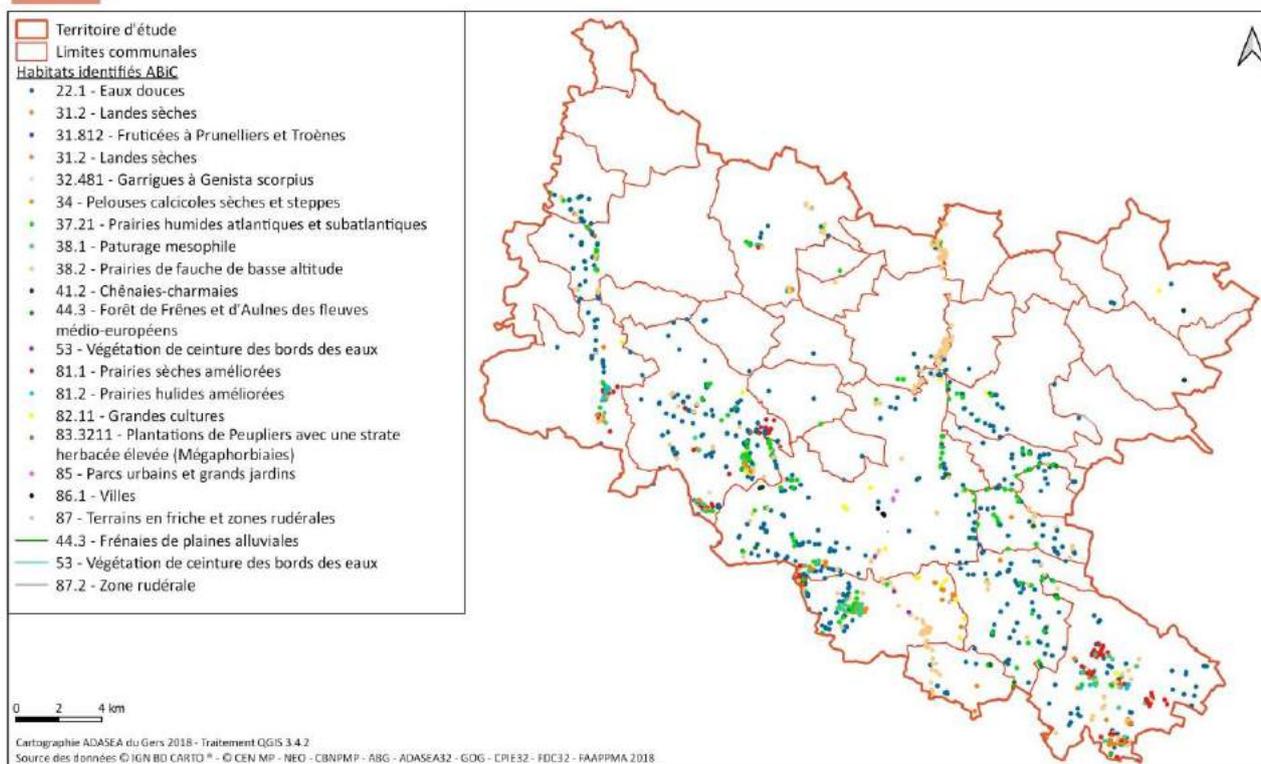
L'analyse est basée sur les données recensées sur l'agglomération par les organismes suivants : ADASEA32, CBNPMP. Ces observations ont été faites par l'ABG, l'ADASEA32, l'AREMIP, la CA Grand Auch Cœur de Gascogne, le CBNPMP à l'occasion d'inventaires, notamment zones humides et messicoles, ou d'études spécifiques (expertises coteaux secs).

Quelques chiffres

- le nombre de données relatives aux habitats : 1300 données
- le nombre d'habitats différents inventoriés : **30**



Cartographie des habitats selon CORINE Biotopes



A noter : les différents observateurs ne sont pas tous allés aux mêmes niveaux de description. Pour établir une cartographie claire, nous avons effectué des regroupements par classe d'habitats.

Derrière ces descriptions, nous avons des points, correspondants à un relevé phytosociologique ponctuel, ou des surfaces, issues d'une cartographie. Il est ainsi difficile de rendre une cartographie homogène, lisible et ayant du sens à l'échelle de la communauté de communes. Aussi, nous avons choisi de représenter toutes les données habitats par des points.

De même, nous ne pouvons pas donner de rapport de superficie entre les différents habitats.

Ce qu'il faut retenir de cette carte et de la liste, c'est **la richesse, la diversité et l'enchevêtrement des différents types d'habitats naturels**, à l'image de la géographie de l'agglomération, et des différentes trames qui s'y croisent.

Les habitats de zones humides ressortent particulièrement, car ce sont des milieux qui ont été plus étudiés que les autres via la CATZH 32. Cela ne veut pas pour autant dire qu'ils dominent !

Synthèse communale

Les données « habitats » sont mal réparties, et trop peu nombreuses pour conclure sur la répartition des différents habitats sur les différentes communes. Cependant, **chaque habitat peut être relié à une trame**, et par ce biais on peut extrapoler la présence des différents habitats sur les différentes communes.

Les habitats inventoriés et représentativité des sous-trames

La liste des habitats cités illustre la diversité et la richesse des milieux de l'agglomération en **milieux secs, humides, forestiers, agricoles et urbains**. Nous les avons regroupés par trame dans le tableau suivant :

| Code_Corine | Habitat naturel | Trame |
|-------------|--|---|
| 22.1 | <i>Eaux douces</i> | Milieux aquatiques |
| 53 | <i>Végétation des bords des eaux</i> | |
| 38.1 | <i>Pâturages mésophiles</i> | Milieux agro-pastoraux |
| 38.2 | <i>Prairies maigres de fauche de plaine</i> | |
| 38.21 | <i>Prairies de fauche atlantiques</i> | |
| 81.1 | <i>Pâturages intensifs secs ou mesophiles</i> | |
| 31.2 | <i>Landes sèches</i> | Milieux agro-pastoraux Sous-trame des milieux secs |
| 31.88 | <i>Landes à genévriers</i> | |
| 32.481 | <i>Garrigues à Genistascorpius, G. hispanica</i> | |
| 34 | <i>Steppes et prairies calcaires sèches</i> | |
| 34.32 | <i>Pelouses calcaires sub-atlantiques semi-arides</i> | |
| 34.324 | <i>Pelouses Mesobromion alluviales et humides</i> | |
| 34.41 | <i>Lisières xéro-thermophiles</i> | |
| 34.5131 | <i>Groupements annuels calciphiles de l'ouest méditerranéen</i> | |
| 34.721 | <i>Pelouses à Aphyllanthes</i> | |
| 37.21 | <i>Prairies humides atlantiques</i> | |
| 81.2 | <i>Pâturages intensifs humides</i> | |
| 41 | <i>Forêts décidues de feuillus</i> | Boisée |
| 41.2 | <i>Chênaies-charmaies</i> | |
| 41.2a | <i>Carpinon aquitain et Midi-Pyrénéen, faciès sans hêtre</i> | |
| 44.3 | <i>Forêt de Frênes et d'Aulnes des fleuves médio-européens</i> | |
| 31.812 | <i>Fruticées à Prunelliers et Troènes</i> | |
| 83.3211 | <i>Plantations de peupliers avec une strate herbacée élevée (Mégaphorbiaies)</i> | |
| 8 | <i>Terres agricoles et paysages artificiels</i> | Milieux cultivés |
| 82.11 | <i>Récoltes</i> | |
| 82.2 | <i>Champs de bords de cultures</i> | |
| 82.3 | <i>Culture extensive</i> | |
| 85 | <i>Parcs urbains et grands jardins</i> | Urbaine |
| 86.1 | <i>Villes</i> | |
| 87.1 | <i>Terrains en friche</i> | |
| 87.2 | <i>Communautés rudérales</i> | |

Intérêt patrimonial

4 habitats sont d'intérêt communautaire :

| Habitat naturel | Code Corine | Code Directive Habitat | Statut Directive européenne Habitat |
|---|-------------|------------------------|-------------------------------------|
| <i>Les pelouses sèches calcicoles et leurs faciès d'embroussaillage * riches en orchidées</i> | 34.32 | 6210 | Habitat prioritaire |
| <i>Parcours substeppiques de graminées annuelles</i> | 34.51 | 6220 | Habitat prioritaire |
| <i>Formations à Juniperus communis sur landes ou pelouses calcaires</i> | 31.88 | 5130 | Habitat d'intérêt communautaire |
| <i>Prairies maigres de fauche de plaine</i> | 38.21 | 6210 | Habitat d'intérêt communautaire |

4 habitats sont caractéristiques de zones humides au titre du Code de l'environnement :

| | |
|---------|--|
| 22.1 | <i>Eaux douces</i> |
| 53 | <i>Végétation des bords des eaux</i> |
| 37.21 | <i>Prairies humides atlantiques</i> |
| 83.3211 | <i>Plantations de peupliers avec une strate herbacée élevée (Megaphorbiaies)</i> |

Evaluation de l'état des connaissances

Nous disposons d'un bon catalogue des habitats du territoire.

Cependant, en termes de couverture géographique, les données restent éparées. Les communes du nord de l'agglomération n'ont pas ou peu de données.

Zoom sur un habitat phare : les pelouses sèches à Orchidées

Les pelouses sèches riches en orchidées (34.32) sont des formations végétales qui se développent sur un substrat très pauvre, calcaire, sec, avec affleurements rocheux, que l'on trouve en haut des coteaux, exposé au sud ou à l'ouest.

La végétation y est rase, composée de graminées adaptées et de petites espèces ligneuses méditerranéennes. S'y développent en nombre les orchidées, la Lavande, l'Aphyllante,... Elles accueillent une faune variée très particulière, notamment côté insectes (Zygènes -papillons méditerranéens, Empuse de la famille des mantes religieuses, etc..), reptiles (Seps strié) et oiseaux (Engoulevent d'Europe par exemple).

C'est pour toute cette **richesse en biodiversité** qu'elles sont classées habitats prioritaires au titre de la directive européenne.

Appelées « terres vaines », car il n'était pas possible de les cultiver vu le peu de profondeur de leur sol, ces pelouses ont été traditionnellement pâturées. Aujourd'hui, certaines le sont encore, mais leur grande majorité sur l'agglomération est abandonnée. Elles ont alors tendance à donner place à une « garrigue » à genêts, genévriers et chênes pubescents. En se refermant, elles perdent progressivement leur richesse en orchidées et en espèces typiques de pelouse.

Pelouse avec Genêts *Spartiers*, Auch, 29/06/2016.

Photo ADASEA32



Pelouse pâturée en avant-plan.

Pelouse avec genêts scorpion et embroussaillage en arrière-plan.

Auch, 29/06/2016, photo ADASEA32



Quelques espèces emblématiques des pelouses :



Liseron de Cantabrie



Leuzée conifère



Orchis vanille

(© Association Botanique Gersoise)

3. Propositions d'actions complémentaires

Il est inutile de se lancer dans une cartographie exhaustive des habitats naturels, ce qui serait long et coûteux.

Par contre, au vu de la présence d'**habitats d'intérêt communautaire, tous liés à la trame des milieux agro-pastoraux**, il serait intéressant d'en réaliser un diagnostic plus précis : cartographie à l'échelle de la communauté (à l'appui de la trame), typologie précise (nous sommes notamment en présence des pelouses à Aphyllantes, une formation originale pour le département), détermination de son état de conservation et identification des actions à mettre en œuvre pour la préserver.

Concernant les habitats de zones humides, ils méritent pour certains d'être mieux caractérisés : les roselières (53) et les mégaphorbiaies (37.7), non citées mais bien présentes. Ce travail pourrait être réalisé par la CATZH. La cartographie des prairies humides (37.21) est, quant à elle, satisfaisante.